

25 nov 2011 -14:22

Une chanson pour dénoncer les « coups bas » dont sont victimes les femmes

Bruxelles, le 25 novembre 2011. « Coups bas tais-toi, Coup bas prends-ça » tel est le refrain entonné par une trentaine de célébrités belges à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces personnalités ont répondu à l'appel de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et ont accepté de prêter leur voix afin de marquer leur engagement pour lutter contre cette problématique.

Bruxelles, le 25 novembre 2011. « Coups bas tais-toi, Coup bas prends-ça » tel est le refrain entonné par une trentaine de célébrités belges à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces personnalités ont répondu à l'appel de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et ont accepté de prêter leur voix afin de marquer leur engagement pour lutter contre cette problématique.

A l'occasion du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, et dans le cadre de la coordination du Plan belge d'Action National de lutte contre les violences entre partenaires, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, en collaboration avec les coordinations provinciales, a enregistré [une chanson bilingue](#) et un clip sur la thématique de la violence entre partenaires, disponibles sur le site <http://igvm-iefh.belgiue.be>.

L'Institut espère que le soutien de personnalités belges de tous âges, de toutes origines, issues du nord ou du sud du pays, permettra, grâce à leur rayonnement, d'attirer l'attention et ainsi de sensibiliser le grand public à la problématique de la violence, pour que chacun, homme ou femme, prenne conscience de son ampleur, et pour encourager les victimes et témoins de violence entre partenaires à parler et porter plainte.

L'Institut remercie encore toute les célébrités participantes au projet : Ann Pira (comédienne), Myriam Bronzwaar (comédienne), Marc Ysaye (animateur radio et musicien), NellSonn (groupe), Evelyne Delfosse, .fen (chanteur), Andy Kirk (chanteur), Coal Mine (groupe), R.a.F. (chanteur), Philippe Vancless (chanteur), Kloé K (chanteuse), Nara Noïan (chanteuse), Stefan Cuvelier (humoriste), Warre Borgmans (comédien), Martha Blasutig (comédienne), Bert Verbeke (comédien), Katastroof (groupe), Jean-Louis Delmarche (chanteur et musicien), Coco Junior (chanteur), Bert Kruismans (humoriste), Stan van Samang (comédien et chanteur), Steph Goossens (comédien), Mathias Sercu (comédien), Lieven De Brauwier (réalisateur), Miek en Roel (chanteurs), An Nelissen (comédienne), Guillaume Ledent (chanteur), Pie Tshibanda (conteur), Oli F. (chanteur), Silva (chanteur), Manu Champagne (chanteur).

Des spots radio reprenant un extrait de la chanson et le message « *Victimes, témoins et auteurs de la violence, mettez fin à la violence* » vont également être largement diffusés sur les ondes à partir du 25 novembre et jusqu'à la mi-décembre sur les radios belges telles que Joe, Vivacité, MNM, StuBru, Bel RTL.

Joëlle Milquet, Vice-Première ministre, ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, a exposé, lors de la conférence de presse de ce 25 novembre 2011, les grandes lignes de « l'affaire d'État » que doit devenir, dans le prochain gouvernement, la lutte contre la violence faite aux femmes. Sabine de Bethune, Présidente du Sénat, et Fatiha Saïdi, Sénatrice, ont quant à elles exposé les défis en la matière.

En effet, les victimes féminines de violence ne portent plainte que dans une minorité des cas (13,9%). Il est temps d'admettre que la violence n'est pas un tabou, qu'être victime n'est pas une honte et qu'il faut

oser en parler. Constat Chaque jour, 137 dossiers sont ouverts dans l'un des 27 parquets correctionnels concernant les violences conjugales.

Les hommes sont aussi victimes, et les femmes sont également auteurs. Il n'en demeure pas moins que les victimes de faits graves ou très graves dans la sphère privée sont principalement des femmes. Une femme sur sept a été confrontée à au moins un acte de violence commis par son (ex-) partenaire au cours des 12 derniers mois(1).

Ces actes de violence portent atteinte à l'intégrité personnelle de la victime et constituent une infraction aux droits fondamentaux de l'être humain. La violence entre partenaires est un phénomène de société qui touche l'ensemble de la population, toutes classes socio-économiques confondues.

Chaque citoyen(ne) est concerné(e), car il(elle) peut contribuer à changer les mentalités. La violence entre partenaires ne doit plus être cantonnée à la sphère privée du couple, mais devenir une question sociale de première importance.

La violence filmée par des étudiants Parallèlement, l'Institut a donné l'opportunité aux étudiants de premier master de l'IHECS de participer à cette campagne de sensibilisation. Ainsi une vingtaine d'étudiants ont réalisé 4 capsules vidéo sur la thématique afin de créer un buzz autour de la chanson. Au-delà des retombées positives qui pourraient en découler, l'Institut retient de nombreux aspects positifs de cette collaboration, notamment l'investissement des étudiants dans le projet qui témoigne de leur prise de conscience vis-à-vis de cette problématique. Les capsules vidéo sont visibles sur www.osezdirenon.be. La violence mise en scène Une pièce de théâtre « Entre-temps » - une initiative de l'Institut, en partenariat avec L.R.V.-producties - a été présentée aux différents partenaires de l'Institut le 8 mars en néerlandais et le 4 novembre en français. À travers la trame de cette histoire, des questions se chevauchent, des pistes de réflexion sont lancées, le débat s'ouvre et la dialogue s'installe. Afin que la violence entre partenaires ne soit plus banalisée, ce spectacle s'adresse tant aux jeunes qu'aux adultes. La pièce se veut choquante, réaliste et interactive. L'objectif d'une telle démarche ? Proposer aux partenaires, et à toute autre personne intéressée, de commander la pièce afin qu'ils puissent sensibiliser directement leur public. Cette pièce est disponible via LRV producties vzw 0475/29 01 72 - sigrun.jorissen@skynet.be. Une successtory : « Brisons le silence avant qu'il ne nous brise » L'Institut a distribué des dépliants « Brisons le silence avant qu'il ne nous brise » disponibles en dix-sept langues dans les endroits susceptibles d'être fréquentés par des victimes de violence et plus particulièrement par les victimes allochtones afin de leur permettre d'être orientées vers des services pouvant leur fournir une écoute dans leur propre langue et leur transmettre aide et conseil. En 2011, l'Institut a été surpris par le succès de l'opération. Plus de 7600 dépliants ont été commandés. Ce dernier répond donc à une réelle demande : les femmes immigrées sont davantage fragilisées par rapport aux phénomènes de violences entre partenaires: risque d'isolement, difficulté d'accès aux institutions, barrière linguistique, méconnaissance des structures d'aide, etc. « Osez dire non ! », un message à porter Depuis 2010, l'Institut distribue des t-shirts aux visuels évocateurs dont les messages sont « en tant que femme, j'ose dire non ! » et « en tant qu'homme, je suis contre la violence à l'égard des femmes ». L'objectif de ces t-shirts était de fédérer le plus grand nombre de personnes autour de la problématique de la violence à l'égard des femmes. Cette opération de sensibilisation fut également un grand succès puisque qu'aujourd'hui plus de 20 000 t-shirts ont été distribués dans les services publics fédéraux, les écoles de krav maga, auprès de nos partenaires, lors d'événements tels que le Vrouwendag, dans des hautes écoles partenaires. Plus de 20 000 personnes en le portant illustrent leur engagement contre cette problématique. Des publications L'IEFH dirige et publie également plusieurs études et brochures afin de disposer d'une meilleure idée de la survenance, des formes et de la gravité de la violence physique, sexuelle et psychique, dont les femmes et les hommes font l'expérience en raison de leur sexe. La lutte contre la violence passant aussi par la sensibilisation. Contact presse : Elodie Debrumetz Responsable Communication Institut pour l'égalité des femmes et des hommes Email :

elodie.debrumetz@iefh.belgique.be Tel : 02 233 42 65Gsm : 04 97 23 67 67Rue Ernest Blérot, 11000
Bruxelles

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, de par sa mission est également responsable du Plan d'Action National de lutte contre la violence entre partenaires associant l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions. Une version élargie de ce dernier, se concentrant sur des formes de violence commises principalement à l'égard des femmes comme les mariages forcés, les violences liées à l'honneur et les mutilations génitales; sera adoptée lors de la prochaine conférence interministérielle. (1) Données issues de l'étude « les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle » commandée par l'IEFH et publiée en juin 2010.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Contact de presse
+32 2 233 52 82
komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be